

Département du Val-de-Marne

Arrondissement de Nogent-sur-Marne

Nombre de membres composant

le Conseil Municipal.....45

Membres en exercice45

Présent.e.s ou représenté.e.s
à la séance45

Excusé.e.s 00

Absent.e.s..... 00

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

COMMUNE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

EXTRAIT DU REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2020-12-18-P :

Conventions de mise à disposition d'agent.e.s
communaux.ales au profit d'associations

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le **dix-sept décembre**, les membres composant le Conseil municipal de la Commune de Fontenay-sous-Bois, dûment convoqués le **onze décembre**, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de **Monsieur Jean Philippe GAUTRAIS, Maire**.

ETAIENT PRESENT.E.S

M.GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. SEYE, Mme AVOGNON ZONON, Mme NAIT-BAHLOUL, M. LACHELACHE, Mme NIAKHATE, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, Mme BENZIANE, M. GUENICHE, M. ORJEBIN, Mme BOUHADA, Mme CHARDIN, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CHAMPETIER, M. CLERGET, Mme LARABI, M. LEBLANC, Mme VIENNEY, Mme GARNIER, M. MULLER, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, Mme JANIAUX, M. RISPAL, Mme MARTINEZ, Mme CHAMBRE-MARTIN, Mme INDJA, M. BERTRAND, M. LECOQ, Mme AMSELLEM-SIMONNET, Mme CAZALS.

EXCUSE.E.S – REPRESENTE.E.S

M. BRUNET	a donné mandat à	Mme BOUHADA
Mme LARABI	a donné mandat à	M. LACHELACHE
Mme MICHEL	a donné mandat à	Mme FENASSE
M. DAUMONT-LEROUX	a donné mandat à	M. ORJEBIN
M. NOMBO POATY	a donné mandat à	M. DAMIANI
M. MATHIEU	a donné mandat à	Mme AMSELLEM-SIMONNET
M. GUYOT	a donné mandat à	M. LECOQ
M. BEDOURET	a donné mandat à	Mme CAZALS

Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Mme LELU ayant obtenu la majorité des voix, a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

LE CONSEIL,

VU la loi n° 84-53 du 26/01/1984 modifiée portant statut de la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 61 à 63, tels qu'ils résultent de la loi n° 2007-148 du 2/02/2007,

CONSIDERANT l'expiration et l'opportunité de renouvellement de la convention de mise à disposition d'agent.e.s communaux.ales au profit des associations suivantes :

- L'Office du Tourisme – Syndicat d'Initiative (O.T.S.I.),
- Le Comité des Œuvres Sociales (C.O.S.),
- L'Union Sportive Fontenaysienne (U.S.F),
- L'Association Sportive Val de Fontenay (A.S.V.F.),

CONSIDERANT la nécessaire actualisation des fonctions des agents concernés,

CONSIDERANT que les rémunérations et charges des agent.e.s communaux.ales mis.es à disposition seront à régler par l'association et financées par un complément de subvention municipale à ladite association,

CONSIDERANT le projet de convention établi avec ses associations,

A L'UNANIMITÉ

DECIDE

Article 1 : D'approuver le projet de convention de mise à disposition d'agent.e.s communaux.ales au profit des associations susvisées

Article 2 : D'autoriser le Maire ou son/sa représentant.e à signer les conventions afférentes et à prendre toutes dispositions pour leur bonne exécution.

Transmission électronique en
Préfecture du Val-de-Marne
le**21 DEC. 2020**.....
Publication
le**21 DEC. 2020**.....
Notification
le**21 DEC. 2020**.....
Certifié exécutoire
Le Maire,

POUR EXTRAIT CONFORME

Jean-Philippe GAUTRAIS

Maire

